



Qualité de vie en Île-de-France : un environnement moins favorable au centre et aux franges

L'Île-de-France, avec la métropole du Grand Paris, se distingue des régions de province par une densité démographique très élevée, une forte proportion de cadres et une meilleure situation de l'emploi. Mais la qualité de vie y prend des dimensions très différentes selon les lieux où les Franciliens résident. Ainsi, l'ouest francilien et les alentours de Fontainebleau et, dans une moindre mesure, les communes d'un « croissant » péri-métropolitain sont plutôt avantagés. En revanche, la qualité de vie est altérée au centre de la région par une plus forte concentration urbaine et en périphérie lointaine par un accès moins aisé aux équipements et infrastructures.

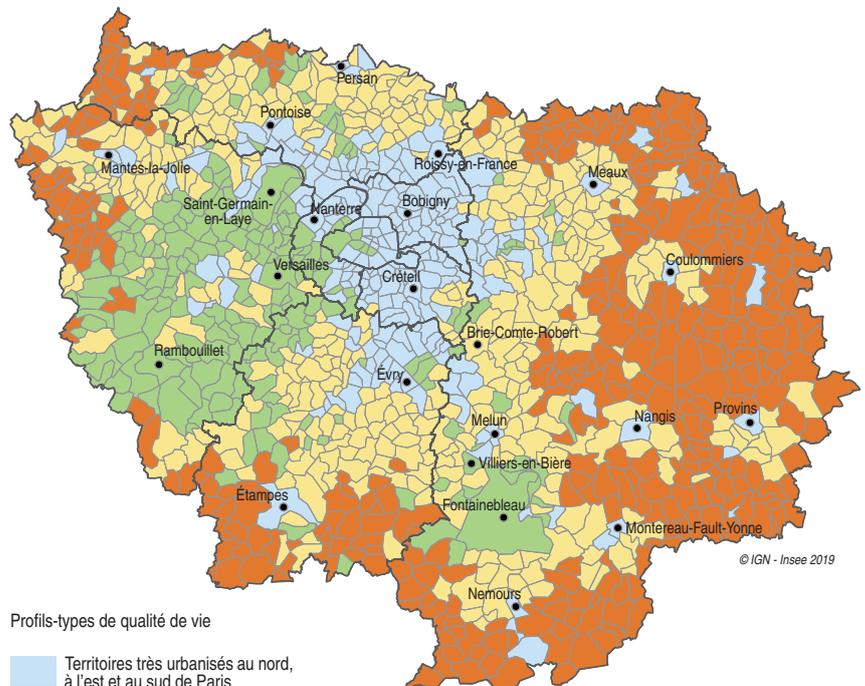
Sylvaine Drieux, Emmanuel Mosny, Ivan Tissot, Odile Wolber, Insee Île-de-France

En 2009, le rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social présidée par Joseph Stiglitz préconisait de ne pas se limiter à l'usage du PIB comme indicateur de progrès économique et social. En effet, cet indicateur ne prend pas en compte le bénévolat, le travail domestique, les inégalités, ni même la soutenabilité des modes de vie au regard de l'environnement et des ressources naturelles non renouvelables.

La qualité de vie, dont l'appréciation est en partie subjective puisque propre à chaque individu, peut néanmoins être objectivée à partir d'une batterie d'indicateurs. Ceux-ci illustrent la capacité des territoires à procurer des conditions de vie favorables à leur population, un emploi, un logement, un accès aux services ou encore un environnement sûr (*Pour comprendre*). Ces indicateurs fournissent une grille de lecture pour mettre en lumière les atouts et les faiblesses des territoires franciliens.

Ils permettent également de comparer la qualité de vie de la métropole du Grand Paris (MGP) avec celle des principales métropoles de province, un des enjeux de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et

1 Qualité de vie dans les communes : quatre profils-types



Profils-types de qualité de vie

- Territoires très urbanisés au nord, à l'est et au sud de Paris
- Ouest francilien et environs de Fontainebleau très aisés
- « Croissant » péri-métropolitain en situation favorable
- Communes rurales moins favorisées, mais avec moins de crimes et délits enregistrés

— Départements

Sources : Insee, recensement de la population 2015, base permanente des équipements 2016, distancier Metric, état civil 2011-2015, DADS 2015, Filosofi 2015 ; Union européenne, CORINE Land Cover 2012, traitements SOeS ; SSMSI, données sur les infractions enregistrées par les services de police et de gendarmerie nationales.

d'affirmation des métropoles étant d'améliorer l'attractivité des établissements publics de coopération intercommunale.

La MGP mieux positionnée sur l'emploi et la mortalité que les métropoles de province

Les communes de la MGP sont en moyenne sept fois plus denses (8 600 habitants au km²) que les onze plus grandes métropoles de province. De ce fait, l'accès aux espaces naturels et les conditions de logement y sont plus difficiles : la MGP compte 37,1 % de surfaces artificialisées (*Définitions*) et 28 % de logements suroccupés, deux fois et demi plus que dans les onze plus grandes métropoles de province.

Cette densité s'accompagne d'infrastructures de communication bien développées. Ainsi, un actif occupé sur deux utilise les transports en commun pour se rendre au travail, contre en moyenne un sur cinq dans les métropoles de province. Les temps de trajet domicile-travail sont beaucoup plus longs en Île-de-France. De fait, 47 % des actifs occupés de la MGP résident à plus de trente minutes de leur travail (18 % dans les grandes métropoles de province).

En matière d'emploi, la MGP se caractérise par un taux d'emploi de 79,2 % pour les 25-54 ans, soit 1,7 point de plus que la moyenne des grandes métropoles de province, même si Rennes et Nantes affichent des scores plus élevés.

Le niveau de vie médian est également plus élevé pour la MGP (22 200 € par an contre 20 900 € en moyenne dans les grandes métropoles de province). Seule Nantes

Les dimensions des crimes et délits enregistrés

Les faits de délinquance sont portés à la connaissance des services de police et de gendarmerie nationales soit à la suite d'une plainte déposée par une victime, soit à la suite d'une action proactive des forces de sécurité. Répertoriés en 107 index, ces crimes et délits enregistrés ont été géolocalisés par l'Insee à la commune (données 2015, hors attentats).

Dans le cadre de cette étude, la dimension « sécurité » de la qualité de vie est mesurée à partir d'une sélection de 8 regroupements de 40 index. Ces indicateurs ne représentent qu'une partie des crimes et délits enregistrés, les contraventions en particulier n'en font pas partie.

Les taux de crimes et délits enregistrés sont calculés en rapportant les faits constatés au nombre total de logements pour les cambriolages et à la population résidente pour les autres infractions.

Faute de disposer de la population présente en journée, on obtient des taux particulièrement élevés pour les zones peu habitées mais avec une fréquentation journalière importante, notamment pour les 1^{er} et 8^e arrondissements de Paris, et les communes de Roissy-en-France et de Villiers-en-Bière. En outre, quand une infraction est produite dans un moyen de transport (bus, train, avion), la règle de saisie du lieu de commission correspond au lieu d'arrivée, d'où l'enregistrement d'un nombre important de faits de délinquance aux alentours des gares (Saint-Lazare, Châtelet...).

affiche un niveau de revenu médian comparable à celui de la MGP bien que le salaire horaire moyen y soit inférieur. Toutefois, ce constat doit être nuancé pour le pouvoir d'achat, compte tenu du coût de la vie élevé, notamment à Paris.

Les habitants de la MGP ont également un indice de mortalité (*Définitions*) (87, indice 100 en métropole) inférieur en moyenne de près de 7 points à celui des métropoles de province.

Enfin, s'agissant des crimes et délits sélectionnés pour la présente étude (*Les dimensions des crimes et délits enregistrés*), la MGP en compte un nombre relativement plus élevé que les grandes métropoles de province avec un taux supérieur de vols sans effraction (32 pour 1 000 habitants contre 20 ‰ en moyenne).

Par ailleurs, d'autres territoires franciliens présentent des similitudes avec des communes de la MGP. Ainsi, à l'échelle de l'Île-de-France, une synthèse d'une trentaine d'indicateurs permet de constituer

quatre profils-types de communes. Chacun apparaît assez regroupé géographiquement (*figure 1*), et c'est au centre de la région que les plus nombreux obstacles à la qualité de vie apparaissent.

Les communes et arrondissements parisiens se différencient en premier lieu sur des critères de densité démographique et sur la part des actifs utilisant les transports publics pour leurs déplacements domicile-travail. Le second critère concerne le niveau de vie des habitants, corrélé à leur niveau de formation.

Les territoires au nord, à l'est et au sud de Paris cumulent les difficultés liées au logement et à l'emploi

Les arrondissements parisiens du 1^{er} au 4^e, 9^e au 15^e et 17^e au 20^e, ainsi que la petite couronne nord, est et sud de Paris forment l'essentiel d'une zone centrale de très forte densité avec 4 820 habitants au km² contre 1 017 pour la région (*figure 2*). Ces territoires rassemblent 19 % des communes et arron-

2 Les principaux indicateurs caractérisant les territoires

	Territoires très urbanisés au nord, à l'est et au sud de Paris	Ouest francilien et environs de Fontainebleau très aisés	« Croissant » péri-métropolitain en situation favorable	Communes rurales moins favorisées, mais avec moins de crimes et délits enregistrés	Île-de-France
Nombre de communes	252	228	448	368	1 296
Population en 2015	8 585 200	1 818 500	1 395 400	284 100	12 083 200
Densité de population (habitants/km ²)	4 820	890	350	70	1 017
Part de surfaces artificialisées (en %)	66,1	20,2	17,3	4,6	20,6
Part de la population vivant dans un logement en état de suroccupation (en %)	26,7	13,0	7,9	4,8	21,9
Part des habitants ayant accès en moyenne aux 12 équipements de la gamme intermédiaire en 15 minutes ou moins (en %)	99,8	99,9	99,6	87,7	99,5
Part de la population résidant à 30 minutes ou moins de son lieu de travail (en %)	52,0	56,3	58,2	50,7	53,3
Revenu disponible (ou niveau de vie) médian annuel par unité de consommation (en euros)	21 500	32 400	24 400	21 000	23 500
Taux de chômage (au sens du recensement, déclaratif) dans la population des 15-64 ans (en %)	14,3	8,8	8,9	9,5	12,7
Adéquation entre catégories socioprofessionnelles et emplois de la population active occupée (en %)	77,3	72,1	64,3	51,8	74,4
Part des 20 ans ou plus ayant au moins le baccalauréat (taux standardisé selon l'âge, en %)	39,5	55,1	39,0	30,9	41,6
Indice comparatif de mortalité globale (indice 100 en métropole)	92,4	77,1	92,2	106,3	90,4
Taux de vols (pour 1 000 habitants)	25,4	24,3	6,8	3,5	22,6
Taux de cambriolages (pour 1 000 logements)	10,0	9,2	11,4	10,1	10,0

Sources : Insee, recensement de la population 2015, base permanente des équipements 2016, distancier Metric, état-civil 2011-2015, DADS 2015, Filosofi 2015 ; Union européenne, CORINE Land Cover 2012, traitements SOeS ; SSMSI, données sur les infractions enregistrées par les services de police et de gendarmerie nationales.

dissements et 71 % de la population francilienne. La taille moyenne de ces communes et arrondissements est de 33 900 habitants. La majorité de l'espace (66,1 %) est artificialisée et les tensions sur le logement sont marquées (26,7 % de logements suroccupés).

Toutefois, cette zone offre une excellente accessibilité aux services de proximité ou à d'autres moins fréquents tels que les laboratoires d'analyse médicale, ainsi qu'aux cinémas, médecins et pharmaciens.

Le recours aux transports en commun comme mode de déplacement principal pour se rendre au travail est largement répandu dans ces communes (49,1 % des actifs occupés contre 43,2 % sur l'ensemble de la région). Pourtant, à peine plus de la moitié d'entre eux (52 %) ont un temps d'accès à leur travail inférieur à trente minutes.

Comme on le constate souvent en zone dense, l'isolement des adultes est plus fréquent que dans les autres parties de la région. Une famille sur cinq est monoparentale et quatre personnes âgées de 75 ans ou plus sur dix vivent seules.

Cette zone centrale se caractérise également par des difficultés d'accès à l'emploi, comme en témoignent la part des chômeurs dans la population active (14,3 %), le taux d'emploi des 25-54 ans (78,6 %) ou la part d'emplois stables (85,9 %). En revanche, l'offre et la demande d'emplois à travers les catégories sociales des actifs résidents et les catégories sociales des emplois présents sur le territoire sont en assez bonne adéquation (indice d'adéquation entre catégories socioprofessionnelles et emplois de 77,3 %) (*Définitions*).

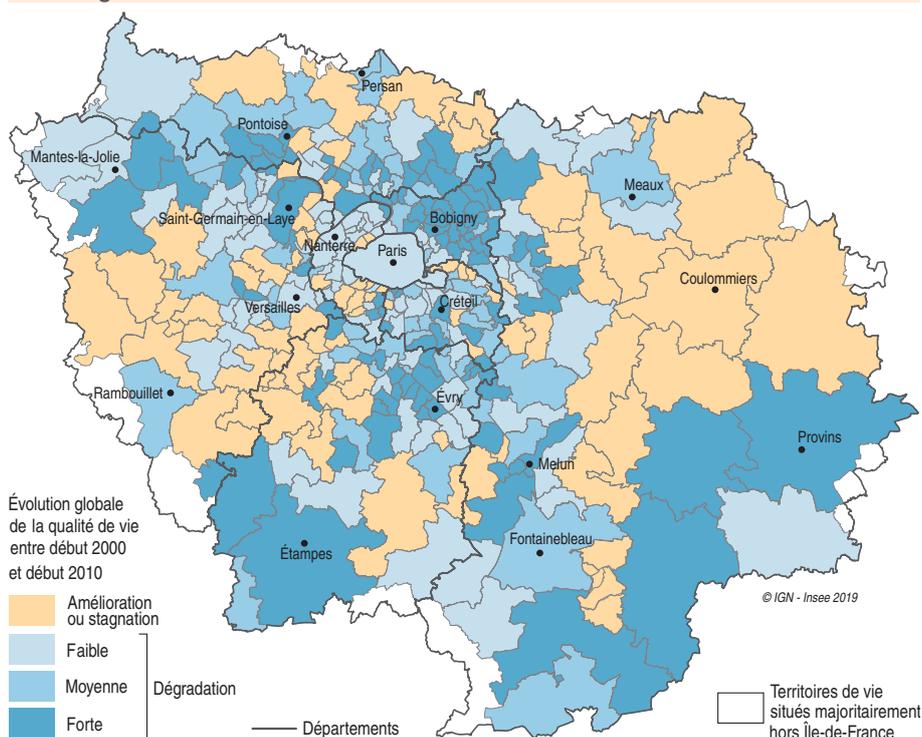
Dans les communes de ce groupe, le revenu médian disponible (21 500 € par an et par unité de consommation) et la part des ménages imposables (63,7 %) sont moins élevés que sur l'ensemble de la région. Néanmoins, les inégalités salariales entre hommes et femmes sont les plus faibles (9,5 points).

Ces territoires sont également plus exposés que les autres territoires franciliens aux formes de délinquance retenues dans l'étude, la plupart des taux de crimes et délits enregistrés étant élevés. Seuls les taux de cambriolages et de vols liés aux véhicules sont d'un niveau comparable à celui constaté au niveau régional.

Des indicateurs plus favorables pour une grande partie de l'ouest francilien et des environs de Fontainebleau

Les 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 16^e arrondissements de Paris, le centre des Hauts-de-Seine, une grande partie des Yvelines, Fontainebleau et les communes alentour correspondent à des territoires privilégiés en matière de qualité de vie. Ils représentent 18 % des communes et arrondissements et 15 % de la population francilienne. La densité moyenne

3 La qualité de vie évolue favorablement au nord, à l'ouest et à l'est de la grande couronne



Sources : Insee, recensement de la population 2012, base permanente des équipements 1998 et 2014, distancier Metric, état civil 1998-2002 ; DGFIP ; Union européenne, CORINE Land Cover 2000 et 2006, traitements SOeS.

de population est de 890 habitants/km² et la taille moyenne des communes est de 8 000 habitants.

Ces zones se distinguent surtout par un environnement économique favorable, qu'il s'agisse de l'emploi et plus encore des revenus des habitants. La part des chômeurs y est la plus faible (8,8 %) et le salaire horaire net moyen des salariés à temps plein largement supérieur à celui des autres territoires franciliens (indice 196 contre 131 pour la région, base 100 en métropole). Le revenu disponible médian annuel par unité de consommation (32 400 €) et la part des ménages imposables (huit sur dix) sont les plus élevés de la région. Mais les disparités entre hommes et femmes sont marquées en matière de taux d'emploi (7,7 points) et de salaire net horaire moyen (28,9 points), en raison notamment d'une moindre présence des femmes sur le marché du travail.

L'indice de mortalité est le plus faible de la région (77,1).

La dotation en équipements est comparable à celle de la zone centrale de la région. En revanche, la dépendance à l'automobile est plus forte et l'usage des transports en commun pour se rendre au travail est nettement moins répandu (37 %).

Vis-à-vis des actes de délinquance étudiés ici, ces zones se situent en position intermédiaire. Elles comptabilisent moins de crimes et délits enregistrés que la zone centrale plus urbanisée, à l'exception des vols sans violence, dont le taux est le plus fort de la région (21,7 %). En revanche, le taux de cambriolage est le plus faible (9,2 %).

Un « croissant » péri-métropolitain en situation globale plutôt favorable

Les communes péri-métropolitaines de la Seine-et-Marne, du Val-d'Oise, de l'Essonne et des Yvelines bénéficient également d'un contexte favorable en matière de qualité de vie. Cette zone intermédiaire entre l'urbain dense et les franges de la région regroupe un tiers des communes d'Île-de-France, mais n'est habitée que par 12 % de la population régionale. La densité est de 350 habitants/km² et la taille moyenne des communes est de 3 100 habitants. 17 % des surfaces sont artificialisées et seulement 7,9 % de la population vit dans un logement suroccupé.

Bien que la densité démographique y soit plus faible, ces communes sont bien dotées en équipements et services. Néanmoins, elles sont moins bien desservies en transports en commun, utilisés par seulement un actif sur cinq pour se rendre au travail. La majorité d'entre eux est d'ailleurs obligée de changer de commune pour travailler, l'indice d'adéquation entre catégories socioprofessionnelles et emplois étant relativement peu élevé (64,3 %). Mais une part record des actifs (58,2 %) occupe un emploi à moins de trente minutes de son travail, grâce en partie à une voirie moins congestionnée.

La situation économique des habitants est favorable. Le taux d'emploi des 25-54 ans est le plus élevé de la région (86,9 %), et celui des 18-25 ans en formation ou en emploi (50,3 %) dépasse le taux régional de 6,5 points. Le revenu disponible médian par unité de consommation (24 400 € par an) et

la part des ménages imposables (76,1 %) atteignent des niveaux assez élevés, bien qu'inférieurs à ceux de l'ouest francilien. Les inégalités entre hommes et femmes sont moins fortes que dans l'ensemble précédent. Ainsi, la différence en salaire horaire net (15,9 %) (*Définitions*) est nettement inférieure et l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes (4,8 points) est le plus faible de la région. Le niveau global de délinquance enregistrée est relativement faible hormis pour les taux de cambriolages (11,4 %) et de vols de véhicules (4,4 %), car c'est dans les communes péri-métropolitaines qu'ils sont les plus élevés.

Les franges régionales : moins équipées et moins favorisées

Cet ensemble représente 35 % de la superficie de l'Île-de-France mais n'englobe que 2 % de la population régionale. La densité est de 70 habitants/km², la taille moyenne de ces communes rurales avoisine 770 habitants. Elles sont situées dans les départements de la Seine-et-Marne, du Val-d'Oise, de l'Essonne et des Yvelines, aux confins de l'Île-de-France. La part des surfaces artificialisées est très faible (4,6 %). Les communes aux franges de la région sont les moins bien dotées en équipements,

Définitions

Les **surfaces artificialisées** sont les espaces construits, les voies de communication, les carrières et les décharges. Les espaces verts urbains ne sont pas compris dans les surfaces artificialisées.

L'**indice de mortalité** est le rapport entre le nombre de décès constatés et le nombre de décès attendus à partir de la structure par âge du territoire et des taux de mortalité constatés en France métropolitaine.

L'**adéquation entre catégories socioprofessionnelles et emplois** vise à évaluer le niveau d'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois à travers les catégories sociales des actifs résidents et les catégories sociales des emplois présents sur le territoire.

L'**écart relatif entre le salaire net horaire moyen des femmes et celui des hommes** mesure la part de l'écart de salaire femme-homme dans le salaire le plus élevé des deux sexes. Un indicateur de 15,9 % signifie que le niveau du salaire moyen le plus faible entre les deux sexes est 15,9 % moins élevé que celui du plus élevé.

Les **territoires de vie** correspondent aux espaces dans lesquels les habitants recourent aux équipements et services les plus courants.

cabinets médicaux et pharmacies, et surtout cinémas. Souvent éloignée du réseau ferré, une minorité (13,1 %) de la population active utilise les transports en commun pour se rendre au travail.

Dans ces communes de grande couronne, les retraités, agriculteurs, employés et ouvriers sont surreprésentés et, corrélativement, le revenu médian disponible par unité de consommation (21 000 € par an) est le plus faible de la région, de même que le salaire horaire net moyen. L'adéquation entre les catégories socioprofessionnelles et les emplois du territoire est également la plus faible d'Île-de-France (51,8 %).

L'indice comparatif de mortalité y est le plus élevé de la région (106,3).

Pour les formes de délinquance enregistrées sélectionnées dans cette étude, ces territoires bénéficient en revanche des plus faibles taux de crimes et délits, en dépit d'un taux relativement élevé de cambriolages (10,1 %).

Une évolution relativement défavorable de la qualité de vie dans 257 des 332 territoires de vie franciliens

L'évolution de la qualité de vie en Île-de-France peut être appréhendée à partir d'indicateurs disponibles au début des années 2000 et 2010 au niveau des territoires de vie (*Définitions*). Une relative dégradation de la qualité de vie dans 257 des 332 territoires de vie franciliens est observée (*figure 3*).

Les territoires dont la qualité de vie s'est fortement détériorée sont situés majoritairement en Seine-Saint-Denis, dans le nord des Yvelines, le sud-est du Val-d'Oise et aux franges sud de la région. Sont principalement en cause le taux d'emploi, le salaire horaire, la part des foyers fiscaux imposés et la suroccupation des logements.

Dans les territoires où la qualité de vie s'est améliorée, localisés majoritairement aux franges est, nord et ouest de la région, la mortalité a baissé. Ceux situés en Seine-et-Marne ont connu une amélioration du taux d'emploi, de la part des emplois stables et de celle de la population vivant dans un logement suroccupé. ■

Pour comprendre

La qualité de vie est abordée à partir de 35 indicateurs recouvrant les 13 dimensions suivantes : sécurité, accès aux équipements, éducation, égalité hommes-femmes, emploi, environnement, équilibre travail-vie privée, logement, relations sociales, revenus, santé, transports et vie citoyenne. La liste complète des indicateurs est disponible dans le fichier de données complémentaires.

Une analyse factorielle multiple (AFM) a été réalisée, suivie d'une classification ascendante hiérarchique sur les dix premiers axes de l'AFM et d'une consolidation de la partition obtenue par un algorithme des nuées dynamiques. Les principaux indicateurs ressortant de l'analyse et permettant de décrire les différentes classes sont récapitulés dans la figure 2.

Les évolutions sur dix ans sont basées sur un calcul de score de qualité de vie effectué au niveau national (*Pour en savoir plus*) sur les territoires de vie à partir d'une liste de variables voisine de celle décrite ci-dessus, mais plus réduite (22 variables, notamment sans indicateurs de délinquance) pour des raisons de non-disponibilité en période antérieure. Pour chacun des indicateurs disponibles, on attribue aux territoires un rang signé par le sens de l'indicateur en matière de qualité de vie, puis un indicateur synthétique de qualité de vie par sommation de ces rangs. La différence entre les deux indicateurs synthétiques obtenus pour le début des années 2000 et 2010 permet d'appréhender l'évolution globale de la qualité de vie.

Pour en savoir plus

- Reynard R., Vialette P., « Les dynamiques de la qualité de vie dans les territoires », Insee, *document de travail* n° H2018/02, mai 2018.
- Caenen Y., Courel J., Gueymard S., Mangeney C., Mauclair C., Paulo C., « Cadre de vie dans les bassins de vie urbains franciliens : six profils-types de territoires », *Insee Analyses Île-de-France* n° 39, octobre 2016.
- Drieux S., Martinez C., Roger S., Trigano L., Virost P., « Un nouveau regard sur la métropole parisienne à travers la qualité de vie », *Insee Analyses Île-de-France* n° 21, juillet 2015.